

Réf: Dossier N° 080731

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BELIGAD EQUIPEMENTS » en abrégé « BE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI TERMINUS
05, APRES LA PHARMACIE FANNY lot 583 ilot 20, Lot 583, Ilot
20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BELIGAD EQUIPEMENTS » en abrégé «
BE »

Objet : Vente de matériel biomédical et la distribution d'
article médical,

Fourniture et Mobilier de bureau,
Matériels et consommable informatiques,
Articles et mobiliers scolaire,
Génie civil et génie mécanique,
Immobilier, expertise et promotion immobilière,
Menuiserie (boiserie, alu, métallique),
Import-export,
Logistique et Transport,
Equipements de sécurité et de protection,
Négoce général,
Equipements Agro-industriels,
Agro-industrie

Fournitures diverses. Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI TERMINUS 05, APRES LA PHARMACIE FANNY lot 583 ilot 20, Lot 583, Ilot 20

Dirigeant(s) : M BEDA HERVE N'DA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01134 du 18/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09726/GTCA/RC/2022 du 18/03/2022

